

Chiffres à l'appui

Exaspérés par la rivalité entre Strasbourg et Bruxelles concernant le siège du Parlement Européen, les euro-députés luxembourgeois ont décidé, il y a quelques mois, de présenter la candidature de la capitale du Grand-duché au rang de capitale européenne.

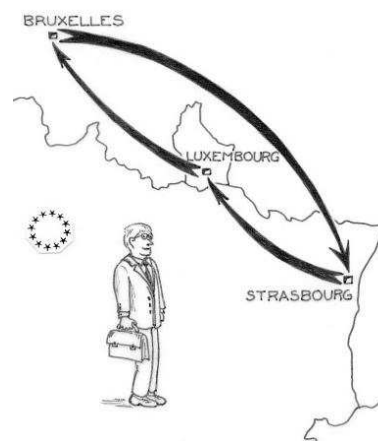
Immédiatement consultés, les 518 euro-députés ont classé les trois villes dans l'ordre décroissant de leur préférence . Voici les résultats de cette consultation :

Bruxelles - Luxembourg - Strasbourg	142 députés
Luxembourg - Strasbourg - Bruxelles	116 députés
Strasbourg - Luxembourg - Bruxelles	91 députés
Strasbourg - Bruxelles - Luxembourg	78 députés
Bruxelles - Strasbourg - Luxembourg	52 députés
Luxembourg - Bruxelles - Strasbourg	39 députés

Un grand journal luxembourgeois exigea aussitôt que le siège du Parlement soit transféré de Strasbourg à Luxembourg au prétexte qu'une majorité de députés préfèrent Luxembourg à Strasbourg.

Montrer que cet argument est correct.

Montrer ensuite que , sur la base de cette même consultation , on pourra défendre la candidature de Bruxelles , puis celle de Strasbourg.



N.B. Cet épisode de politique-fiction est purement imaginaire : à la fin de l'année 1992, un sommet européen à Edimbourg a confirmé Strasbourg dans son rôle de Siège du Parlement Européen...

